



Temps que peut durer un proces en appel

Par **miac**, le **03/02/2011 à 09:22**

Bonjour,
Un de mes amis vient de gagner un procès qui durait depuis 3 ans. Son adversaire fait appel de la décision rendue.
Mes questions sont :
- combien de temps peut encore prendre la nouvelle procédure ?
- Si mon amis gagne de nouveau, son adversaire peut-il faire de nouveau appel ?
Merci de me répondre.
Je me permets de poser ces questions car j'ai des intérêts dans cette affaire de procès.
Je vous remercie pour vos réponses.

Par **chris_ldv**, le **03/02/2011 à 10:19**

Bonjour,
Cela dépend de l'encombrement de la juridiction d'appel, mais comptez un an minimum dans le meilleur des cas, 2 ans sur Paris.
Le jugement d'appel ne peut pas faire l'objet d'un nouvel appel.
Par contre il est éventuellement possible de faire un pourvoi en cassation qui ne juge pas les faits, mais uniquement l'application du droit. Là, comptez encore quelques années, voir dizaines d'années si l'affaire est vraiment complexe !
Le pourvoi en cassation ne suspend pas l'exécution de la décision de la cour d'appel.
Cordialement,

Par **chris_ldv**, le **11/05/2013 à 18:18**

Bonjour,
L'assignation est faite par un huissier de justice qui est un auxiliaire de justice assermenté. Pour une assignation en appel l'appelant assigne à l'adresse donnée par la partie adverse lors du jugement en première instance qui figure sur la copie du jugement ... Impossible donc d'assigner à une fausse adresse.
D'autre part un appel nécessite

obligatoirement le recours a un avocat (anciennement appelé avoué pour les procédures d'appel) qui est également un auxiliaire de justice assermenté: un avocat qui assignerait à une adresse différente de celle figurant sur le jugement de première instance devrait se justifier.

Cordialement,

Par **tarsu**, le **11/05/2013** à **21:26**

[fluo]bonjour[/fluo]rnde
desole mais c est ce qui m est arrive rn l assignation a ete faite a une adresse ou je n habitais pas et le juge d appel a dit que je me cachais derriere une fausse adresse alors que c est moi qui faisait appel ??
résultat j ai été débouté je devais donc aller en cour de cassation ,un délai très long et un cout explosif ,entre l avocat de cassation et l expertise demandée rnj ai donc abandonne , perte a peu pres 200000 euros

Par **tarsu**, le **11/05/2013** à **21:29**

mais si j ai encore un possible recours pourquoi pas
rnmerci de votre reponse

Par **chris_ldv**, le **12/05/2013** à **14:47**

Bonjour,
rnSi vous êtes la personne ayant interjeté appel alors c'est votre adversaire qui a normalement été assigné par votre avocat via un huissier de justice, et non pas vous.
rnDe plus il vous appartient de communiquer l'adresse de votre domicile a votre avocat, qui vous représente obligatoirement devant la Cours d'appel.
rnCordialement,

Par **tarsu**, le **12/05/2013** à **15:51**

je suis effectivement la personne qui a interjete appel mais je crois que l avocate adverse a enfumee tout le monde rnle resultat est la
rneest ce que j ai encore un recours rapide ????

Par **tarsu**, le **12/05/2013** à **16:13**

j ai retrouve le jugement en fait la procédure est annuléernmais si vous voulez je vous copie le jugement
rnen tout cas merci pour vos

Par **Francois64**, le **25/11/2014** à **21:48**

Bonsoir suite a un achat de vehicule d'occasion dans les landes (40) je me suis appercu de

dysfonctionnement et j'ai demandé la remise en état du volant moteur et de la boîte chose que le vendeur a refusé. Alors que c'était garanti, j'ai pris un expert qui a tout constaté avec le concessionnaire. La suite est allée devant la cour 2 et demi après et que j'ai gagné et le vendeur a fait appel dans une autre ville. Voilà 10 mois que j'attends et toujours pas de réponse ni de mon avocat ni du palais de justice. Combien de temps tout cela va durer svp merci

Par **Kalyd170893**, le **19/01/2016 à 14:33**

Bonjour mon mari est actuellement incarcéré. Il va passer au tribunal aujourd'hui. Il a pris 5 mois pour un non-retour de permission mais le 9 mars il est libérable. Il veut donc faire appel mais il a peur que l'appel arrive avant sa date de libération ? Qui on peut nous dire merci

Par **Cau**, le **14/11/2016 à 09:35**

Bonjour, je n'ai pas eu gain de cause aux prud'hommes. Mon avocate m'a conseillée de faire appel, ce que j'ai fait. Nous avons fait appel le 15/05/2015. Mon avocate m'a dit que les délais étaient longs, entre 8 et 18 mois, et toujours aucune nouvelle ! Est-ce normal ? Je voudrais savoir combien de temps encore dois-je attendre ? J'habite Marseille.

Par **ASKATASUN**, le **14/11/2016 à 17:46**

Bonsoir, [citation] je n'ai pas eu gain de cause aux prud'hommes. Mon avocate m'a conseillée de faire appel, ce que j'ai fait. Nous avons fait appel le 15/05/2015. Mon avocate m'a dit que les délais étaient longs, entre 8 et 18 mois, et toujours aucune nouvelle ! Est-ce normal ? Je voudrais savoir combien de temps encore dois-je attendre ? J'habite Marseille. [/citation] Qui a fait partir le courrier RAR d'appel à la Cour d'Appel d'Aix. Si c'est votre avocat, il a dû recevoir un récépissé de déclaration d'appel, le possédez-vous ? Dans la négative, demandez-le ! Vous devez posséder l'ensemble des courriers adressés par votre avocat à la juridiction et l'ensemble des réponses qui lui sont faites. D'après les informations que j'ai pu recueillir, il semble que le délai d'audience devant cette Cour soit de 2 ans. Vous serez donc convoqué par la Chambre sociale de la Cour d'appel en audience en 2017, en général six mois avant ladite date.

Par **sarahmichou**, le **15/01/2018 à 18:34**

Bonjour mon copain est incarcéré et jugé. Il lui ont dit que sa fin de peine sera en juillet 2019. Il a donc fait appel. Je voudrais savoir combien de temps pour qu'il repasse devant le juge

Par **amajuris**, le **15/01/2018 à 19:00**

bonjour,rncela dépend de l'encombrement de la cour d'appel qui va rejuger son affaire.rn'l'avocat de votre copain devrait pouvoir le renseigner.rn'salutations

Par **all1**, le **26/04/2018 à 16:52**

'Bonjour rnJ avais un avis de quitter de la préfecture ,je suis aller au tribunal administratif L affaire à états rejeter aussi si je fait un recours d'appel sa peux me prendre combien de temps s'il vous plait

Par **amajuris**, le **26/04/2018 à 17:36**

bonjour,rncomme déjà indiqué, cela dépend de l'encombrement de la cour d'appel administratif.rnvotre avocat devrait vous renseigner.rn'salutations

Par **benoit brigitte**, le **01/01/2019 à 09:55**

Bonjour rnrnMon ex mari m'a assigné en justice et il a perdu.J'ai eu gain de cause. Là je reçois une lettre de cours d'appel. Obligé de prendre un avocat et je n'ai pas cet argent !!!!! quelle chance j'ai de gagner en appel? il a été précédemment débouté de ses 2 demandes peut il remporter l'appel?

Par **morobar**, le **01/01/2019 à 16:09**

Bonjour,rnAide judiciaire:rn<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R1444>rnOui la cour d'appel peut infirmer en tout ou partie seulement le jugement de première instance.

Par **Faima**, le **11/01/2019 à 12:16**

For winning court cases call +27633555301 for a strong prayer now

Par **Nemausa2**, le **02/06/2019 à 15:29**

Une affaire entre salariés employeur qui durent depuis 2 ans et 2 mois peut elle encore durer des années affaire entre un groupement employeur et 18 salariés si les salariés gagnent la partie adverse peut faire appel et jusqu'à quand ça peut durer ?

Par **Jchristian**, le **26/08/2019** à **14:35**

Bonjour je viens de gagner en première instance contre mon employeur pour faute inexcusable mais il vient de faire appel de la décision. Je voudrais juste savoir le temps d'attente de la cour d'appel de Lyon précisément le pôle social

Par **amajuris**, le **26/08/2019** à **16:25**

bonjour, comme cela a été indiqué à plusieurs reprises, cela dépend de l'encombrement de la cour d'appel mais également des parties qui peuvent tout faire pour ralentir la procédure. dans votre cas, vous devez prendre contact avec le greffe de la juridiction concernée. votre avocat devrait pouvoir vous renseigner mais selon les statistiques du ministère de la justice, en 2017, le délai moyen pour obtenir une décision de cour d'appel était de 12,7 mois. salutations